

AGGLOlac: des clarifications soignées demandent du temps

La planification de l'expansion urbaine vers le lac va bon train. Le traitement de certains aspects prenant toutefois un peu plus de temps que prévu, les votations populaires auront lieu au plus tôt fin 2018.

La décision de réaliser le projet AGGLOlac selon la conception existante ne sera pas prise avant fin 2018. Dès lors, les votations populaires prévues à Bienne et Nidau auront lieu au plus tôt à cette date. Sandra Hess, mairesse de Nidau, et Erich Fehr, maire de Bienne, l'ont annoncé hier soir lors d'une séance d'information destinée aux parlementaires des deux villes. Certains aspects de la planification nécessitent d'être encore approfondis tels que la mobilité ou la densité d'affectation et l'image du site (maison-tour). Ces points avaient justement déjà le plus donné lieu à des discussions lors de la procédure de participation de la population en 2015.

Pour Sandra Hess, le retard d'environ deux ans par rapport au calendrier initial ne constitue ni une surprise ni une déception comme elle l'a expliqué aux parlementaires présents : «Il est normal que le développement d'un quartier de cette taille pose de grands défis. Nous avons d'ailleurs toujours affirmé que nous prendrions le temps nécessaire, afin de trouver de bonnes solutions.» Il n'y pas d'obstacles insurmontables, et la planification suit son cours.

Erich Fehr a confirmé l'appréciation de sa consœur nidowienne: «Malgré quelques obstacles, que nous devons prendre en compte, les feux sont toujours au vert. Nos deux villes veulent s'en tenir aux objectifs définis initialement. Notre vision était et demeure celle d'un quartier urbain offrant à toute la population une plus-value en termes de qualité de vie et rendant notre région encore plus attrayante. Nous mettrons en œuvre cette vision pas à pas.»

Depuis 2012, les Villes de Bienne et Nidau associées à leur partenaire privé «Mobimo» travaillent intensément sur ce projet d'expansion urbaine au bord du lac. Maintenant que la population a pu s'exprimer sur la planification à l'automne 2015, l'adaptation de la réglementation fondamentale en matière de construction de la Ville de Nidau suit son cours. Après son examen préalable par le Canton de Berne, les plans et règlements pourront probablement être déjà mis en dépôt public avant la fin de cette année. Ensuite, après un remaniement éventuel, ils seront soumis en votation populaire à Nidau. Par la même occasion, les ayants droit au vote de Nidau et Bienne se prononceront sur l'octroi des terrains municipaux à l'investisseur «Mobimo» ainsi que sur le crédit nécessaire à la réalisation des équipements publics.

Pour tout renseignement complémentaire:

Sandra Hess, mairesse de Nidau, tél. 079 848 78 24

Erich Fehr, maire de Bienne, tél. 032 326 11 01

Publication le 9 février 2017